

Réf: Dossier N° 065287

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURUM CAPITAL » en abrégé « AC »

Siège social Abidjan, Cocody, PALMERAIE CARREFOUR DE LA
PHARMACIE MARTHE ROBIN, Lot 1281, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2021 reçus par Me DAGROU B. Viviane, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURUM CAPITAL » en abrégé « AC »

Objet : D'exercer toutes activités commerciales en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, notamment
(sans limitations) toutes les activités économiques qui consistent à réaliser des actes de commerce au sens du code de commerce, notamment (sans limitation) en matière de
contrats de services et/ou de contrats de vente ;
-De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, en Côte d'Ivoire ou étrangères ;
-D'acquérir d'une quelconque manière tous titres, droits, brevets et/ou licences et/ou autres droits quelconques réels, droits personnels et/ou intérêts, comme la société le jugera utile ;
-De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les réaliser en tout ou en partie, pour le prix que la société jugera adapté et en particulier contre des parts ou titres de toute société les acquérant ;
-De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres ;
-D'octroyer à toute société holding, filiale, ou tout autre société liée d'une manière quelconque à la société ou toute société appartenant

au même groupe de sociétés que 1a
société (les n les Affiliées »), tous concours, prêts,
avances ou garanties (dans ce dernier
cas, même en faveur d'un tiers-prêteur des Affiliées) ;
-D'emprunter ou de lever des fonds de quelque
manière que ce soit et de garantir le
remboursement de toute somme empruntée ;
-Et de manière générale de faire toute sorte d'activité,
notamment commerciale,
technique ou financière qui pourrait sembler à la
société accessoire ou de nature à
faciliter la réalisation des objets ci-dessus décrits ou
l'un quelconque d'entre eux, pour
autant que la société ne devra effectuer aucune
opération ou activité constituant une
activité réglementée du secteur financier.
Et pour la réalisation de l'objet social
- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie,
l'affectation hypothécaire ou en
nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise de participation de la société dans toutes
entreprises, sociétés ivoiriennes ou
étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire
ou connexe ;
-Et d'une manière générale, toutes opérations
financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilières pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet
social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital social 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, PALMERAIE CARREFOUR DE LA
PHARMACIE MARTHE ROBIN, Lot 1281, Ilot 71

Dirigeant(s) : M CALLAY VIVIAN BERNARD ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06071 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41980/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

